



M. François BRAUN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Courrier recommandé avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève du 29 septembre 2022

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale de la psychiatrie (USP) dépose un préavis de grève nationale pour la journée du 29 septembre 2022. Ce préavis concerne tous les personnels médicaux, quel que soit leur mode d'exercice en psychiatrie ou dans le médico-social.

L'USP avec le [Printemps de la psychiatrie](#) soutient les [psychologues mobilisés](#) pour la défense du soin psychique et exige la création de milliers de postes de psychologue clinicien dans les centres médico-psychologiques de secteur adulte et enfant.

L'USP soutient les exigences salariales de tous les agents de la fonction publique hospitalière quel que soit leur statut, notamment les psychomotriciens, orthophonistes, psychologues qui sont contraints de fuir le service public au regard des conditions de travail et pour vivre décemment.

L'USP soutient l'ensemble des salariés pour une augmentation significative des salaires.

L'USP soutient la lutte contre la précarité, source de souffrance psychique, qui reste l'arme privilégiée du macronisme pour soumettre !

L'USP exige une amélioration du droit du travail dont la réforme et ses conséquences envoient nombre de salariés dans les CMP.

L'USP exige une amélioration de la protection liée au chômage.

L'USP exige par ailleurs toujours :

– Une revalorisation générale des salaires de tous les personnels et une reconnaissance des qualifications des professionnels. Plus globalement, et par-delà les salaires, des mesures permettant l'arrêt de l'hémorragie des infirmiers et médecins de l'hôpital public, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de travail et leur participation réelle à la gouvernance de l'hôpital.

– Un renforcement significatif des moyens financiers pour les établissements, ce qui passe par la suppression de l'enveloppe fermée et une augmentation substantielle du budget 2023.

– L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits et la réouverture de lits et places autant que de besoin.

– De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

L'USP n'a pas été satisfaite des annonces du président de la République à l'issue des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. Nous ne pouvons que nous féliciter des mesures concernant la prévention et la déstigmatisation des maladies mentales, mais c'est l'ensemble des politiques sociales que le gouvernement doit revoir s'il veut que diminuent les souffrances individuelles. Les souffrances psychiques ont plusieurs déterminants, l'aliénation sociale étant très importante.

Les nouveaux moyens accordés pour continuer à faire vivre la psychiatrie de secteur sont nettement insuffisants et ne permettront pas d'avoir les coudées franches pour remplir ses missions d'accueil de tous et « d'aller vers », puisque tel est son rôle en travaillant les liens avec les acteurs de la cité.

L'USP souhaite notamment, pour la psychiatrie de secteur et pour la santé d'une façon générale, en revenir au service public (et non à l'hôpital entreprise où nous ne sommes que des prestataires de service) et que s'arrête de toute urgence la privatisation de la santé.

– L'arrêt des politiques d'appels à projet, qui mettent en concurrence les secteurs, les pôles, les établissements et voient se créer à l'infini des équipes mobiles plutôt que renforcer le secteur.

– Un changement radical dans la gouvernance, avec un véritable pouvoir de décision accordé aux médecins, aux personnels non médicaux et aux usagers. Les responsables médicaux et non médicaux ne sont pas des managers !

– L'arrêt de la réforme du financement de la psychiatrie, qui introduit un compartiment à l'activité qui va venir modifier notre travail clinique selon des critères budgétaires, au profit d'une dotation « à l'habitant ».

– La suppression de la notion d'efficience, de *bench marking* et de ce qu'elles sous-tendent, de tout projet d'intéressement.

– Le rétablissement de l'égalité d'accès aux soins, la suppression de tous les restes à charge, le 100 % Sécurité sociale et la reconversion de toute la bureaucratie gestionnaire et comptable (liée à la T2A), qui a généré un surcoût considérable pour faire moins bien.

Aucune once de l'attention portée au patient ne doit être détournée, parasitée par ces mécanismes.

L'USP demande également solennellement qu'il en soit fini de ces éternelles refontes de la loi concernant l'irresponsabilité pénale, qui vont toujours plus loin dans la « punissabilité » des malades mentaux.

L'USP appelle donc le 29 septembre 2022 à rejoindre partout en France les manifestations organisées.

Des années de politiques néolibérales successives ont entraîné le sous-financement et la désorganisation des services publics dans leur globalité, elles sont cohérentes avec la politique du ruissellement d'« abord vers le haut », l'usage de la précarité comme une arme au travers notamment des lois travail et de la réforme de l'assurance chômage.

Il s'agit d'un choix délibéré.

La souffrance liée à cette violence participe à l'engorgement des CMP ; elle est inacceptable.

Il faut, Monsieur le ministre, que cela cesse, qu'au-delà d'une nouvelle méthode pour ne pas entendre le terrain ou ne rien en faire il y ait une profonde réorientation. Si la Conférence des parties prenantes est une répétition du Ségur ou Assises de la santé mentale, la chute de l'hôpital public et de la psychiatrie publique va se poursuivre.

L'USP exige la suppression de la loi HPST et des instances « contemplatives » qu'elle a instaurées, de la CME, aux conseils de surveillance, du GHT et ses instances jusqu'à celle du ministère dont le CPSM.

Le système de santé étant à genoux, les personnels quel que soit leur statut fuient les hôpitaux, leur manque de moyens et leur management brutal.

Monsieur, notre inquiétude est grande car c'est l'effondrement généralisé qui est proche !

L'USP exige un plan et une réforme d'ampleur pour l'ensemble du service public de santé et du médicosocial.

Nous exigeons les moyens du rétablissement de la politique de secteur et/ou de sa mise en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Veuillez accepter, Monsieur le ministre, nos salutations syndicales,

Delphine Glachant, présidente
Pierre Paresys, vice-président